



SAISON 2026-2027

Bulletin d'inscription aux activités **ADULTE** **1 BULLETIN PAR PERSONNE**

Nom/Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....Email.....

**Remise de 50% sur la 3ème activité souscrite par personne !
(sur la moins chère des trois)**

Cocher la ou les activité(s) choisie(s) dans la colonne de gauche

Case à cocher	Activité	Horaire	Intervenant	Lieu	Tarif
	Adhésion (obligatoire et une seule adhésion par famille)				16€
	Equilibre/stretching postural	Lundi 16h30-17h30	Kelly Challut	Salle communale	170€
	Pilate Niveau avancé	Lundi 17h30-18h30	Kelly Challut	Salle communale	170€
	Cardio	Lundi 18h30-19h30	Kelly Challut	Salle communale	170€
	Cross training	Lundi 19h30-20h30	Kelly Challut	Salle communale	170€
	Pilate Niveau débutant	Mardi 18h-19h	Kelly Challut	Salle de motricité	170€
	Cardio renfo	Mardi 19h-20h	Kelly Challut	Salle de motricité	170€
	Pilate tous niveaux	Mardi 20h-21h	Kelly Challut	Salle de motricité	170€
	Yoga doux	Mardi 18h-19h	Alice Avrillon	Salle communale	170€
	Yoga dynamique	Mardi 19h-20h	Alice Avrillon	Salle communale	170€
	Marche nordique (20 sorties)	Mercredi 14h-16h	Kelly Challut	A définir	200€
	Atelier corporel pleine conscience	Jeudi 15h-16h30	Isabelle Martin	Salle communale	233€
	Atelier corporel pleine conscience	Jeudi 17h30-19h	Isabelle Martin	Salle communale	233€
	Gym douce	Vendredi 8h30-9h30	Kelly Challut	Salle communale	170€
	Body sculpt	Vendredi 9h30-10h30	Kelly Challut	Salle communale	170€
				TOTAL	



SAISON 2026-2027

Bulletin d'inscription aux activités **ADULTE** 1 BULLETIN PAR PERSONNE

Règlement en 2 chèques distincts (à l'ordre de VAL) :

- 1 pour l'inscription aux activités (**sauf pour l'atelier pleine conscience et marche nordique : paiement direct aux professeurs**)
- 1 pour l'adhésion à l'association : 16€ (UN SEUL par famille)

Autorisation droit à l'image

J'autorise VAL à prendre des photos uniquement dans le cadre de sa communication (site internet, réseaux sociaux, vidéos)

Remarques importantes :

- Les habitants de Vaulx sont prioritaires.
- L'inscription ne sera validée qu'après réception du règlement le jour de l'AG
- Le maintien des cours est soumis à un nombre minimum de participants (VAL vous informera le cas échéant). En cas d'annulation de votre inscription, vos chèques vous seront restitués.
- Paiement possible en 3 fois MAXIMUM (encaissement le 15 du mois suivant).

Date, Signature :